

Nombre de membres :

- En exercice : 29
- Présents : 20
- Votants : 27
- Procuration(s) : 7
- Absent(s) excusé(s) : 7
- Absent(s) : 2

DEL 2026_057

Date de convocation :

le 30 mai 2026

Date d'affichage :

le 30 mai 2026

Fait à Aigondigné,

Le 08 juin 2026

*Ont signé au registre tous
les membres présents.*

Pour extrait conforme

L'an deux mil vingt-six, le cinq du mois de juin à 18h30, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Laurent AUDÉ, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes de Mougon, place de la Mairie, 79370 Aigondigné.

CONVOQUES : ALLEGRETTI Isabelle, AUDÉ Laurent, BABIN Sébastien, BARBAREAU Freddy, BAUMGARTEN Christian, BEUN Fanny, BONNEAU Magali, BONNIN Jean-Marie, BRET Nathalie, CHAIDRON, Laurence, CHAILLER Catherine, DAGUTS Karine, DUMORTIER Roselyne, FAURE Didier, FOUQUET Christophe, GANCHE Laura, GARNAULT Claude-Manuel, GUILLORIT Mikaël, JARDIN Mathilde, LAPORTE Pierre, LARGEAU Vanessa, LECULLIER Lysiane, LORIOU Vincent, MARTINEAU Marina, MÜHLBERGER Karlheinz, OUVRARD Emilie, PINEAU Vincent, ROUXEL Patricia, SIMON Christophe.

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) : ALLEGRETTI Isabelle représentée par LARGEAU Vanessa, BABIN Sébastien représenté par BONNIN Jean-Marie, BEUN Fanny représentée par BONNEAU Magali, Laura GANCHE représentée par Roselyne DUMORTIER, Claude-Manuel GARNAULT représenté par Freddy BARBAREAU, Mikaël GUILLORIT représenté par Christian BAUMGARTEN, Pierre LAPORTE représenté par Lysiane LECULLIER

Absents : BRET Nathalie, ROUXEL Patricia

Secrétaire de séance : SIMON Christophe

Délibération 2026_057 : AFFAIRES GENERALES

Objet : Nomination représentants Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) est composée de membres des conseils municipaux des communes membres, chaque commune disposant d'au moins un représentant.

À la suite du renouvellement du conseil communautaire, il convient de procéder à la nomination des représentants de la commune au sein de la CLECT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés :

- **NOMME** Madame Emilie OUVRARD représentante titulaire et Madame Nathalie BRET représentante suppléante à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

Le secrétaire de séance,
Christophe SIMON

Le Maire,
Laurent AUDE

Certifiée exécutoire par la Préfecture des Deux-Sèvres, le
M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de
Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission

